

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_aveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

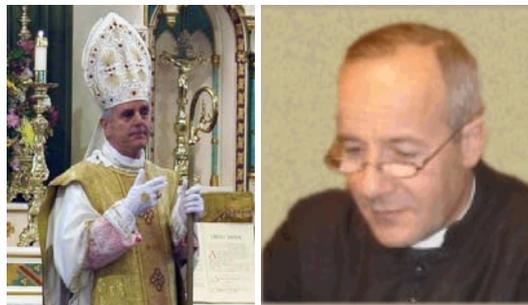
Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mardi 2 décembre 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'ex-Anglican, Mgr Williamson à la Rose¹, et l'abbé Laguérie tentent de faire diversion pour occulter le nouveau rite conciliaire œcuménique radicalement invalide de « consécration » épiscopale (18 juin 1968)



Inquiet de la prise de conscience qui s'élargit au sein de la FSSPX, de la mission confiée à son œuvre par Mgr Lefebvre de perpétuer le Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide, l'évêque à la Rose¹ de la FSSPX, Mgr Williamson, tente d'allumer un contre-feu en détournant l'attention du nouveau rite conciliaire de « consécration » épiscopale (changé et « réinventé » à 100% en 1968 par Montini-Paul VI) vers le nouveau rite conciliaire d'« ordination » presbytérale (légèrement mais astucieusement modifié). Très significativement le diplômé de Cambridge, disciple de Muggeridge (ex(?)-Fabien), infiltré dès 1972 aux côtés de Mgr Lefebvre, intervient à son tour quelques semaines après que - dans une lettre publique à l'abbé Bouchacourt - l'abbé Laguérie ait lui-même tenté de dissuader Mgr Fellay de procéder à une nouvelle ordination *sub conditione* d'un clerc transfuge de l'IBP (le Père G.) qui a rejoint la FSSPX après avoir été ordonné à l'IBP par un pseudo-« évêque » conciliaire sacramentellement invalide.

¹ Cf en fin d'article la liste des références électroniques des études factuelles et documentées de Virgo Maria sur l'ex(?)-Anglican de la FSSPX, Mgr Richard Williamson à la Rose et sur son pouvoir de nuisance au sein de la Fraternité

Pour mieux désorienter ses collègues clercs de la FSSPX ainsi que les fidèles de la Tradition qui se préoccupent de la validité sacramentelle de leurs prêtres, Mgr Williamson tente le 15 novembre 2008 sur son blog (cf. annexe) d'introduire un nouveau sophisme basé sur une double négation, absolument anti-catholique et contraire aux termes spécifiés infailliblement par Léon XIII dans sa Bulle de 1896 *Apostolicae Curae*, véritable victoire de Lépante liturgique du Sacerdoce sacrificiel catholique, termes par lesquels le grand pape pouvait conclure en toute force logique en déclarant les pseudo-« *Ordres* » Anglicans « *Absolument nuls et entièrement vains* ».

L'ex(?)-Anglican, évêque de la FSSPX prétend en effet à présent que :

« tant que le nouveau rite pourra être considéré comme n'excluant pas le sacerdoce authentique, il pourra servir à ordonner valablement de vrais prêtres. ».

Pour ce l'évêque Britannique de la FSSPX évoque :

« les modifications apportées aux rites sacramentels de l'Église latine – par le Pape Paul VI, en particulier »

et répond à ceux qui considèrent que ces changements « *rendent ces rites automatiquement invalides* ».

Mais là où la ruse plutôt grossière de Mgr Williamson éclate immédiatement au grand jour, c'est lorsqu'il réduit la question de la validité sacramentelle des « *ordinationes* » conciliaires au seul problème posé par le nouveau rite conciliaire des « *ordinationes* » presbytérales :

« les mots de la nouvelle Forme de l'ordination sacerdotale n'ont pas été eux-mêmes nettement modifiés ».

Mais l'ex-Anglican n'évoque aucunement le nouveau rite de consécration épiscopale, pour lequel TOUTE la forme a été modifiée et entièrement « *réinventée* », puisque le texte du rite de l'Église latine a été remplacé par celui entièrement fabriqué, par Dom Botte à partir de petits fragments pseudépigraphiques épars issus de manuscrits rédigés en langues diverses et à diverses époques, d'une prétendue « *Tradition apostolique* » fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome.

Cette nouvelle forme sacramentelle essentielle entièrement inventée dans des buts d'« *œcuménisme* » conciliaire par Dom Botte et le Père Lécuyer² du rite conciliaire de pseudo-« *consécration* » épiscopale est totalement nouvelle, et il n'existe aucune preuve historique – et pour causes - qu'elle ait été utilisée une seule fois dans un sens sacramentel par l'Église.

Mgr Williamson poursuit sa duperie, espérant que ses auditeurs sont les ignorants qu'il présuppose³ :

« il est vrai que les mots de la Forme sacerdotale sont restés intacts pour l'essentiel ».

Et pour le nouveau rite ÉPISCOPAL ? Il ne subsiste rien de la forme traditionnelle.

² http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-12-28_Hippolyte_Denoyelle.pdf
http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-10-01_Faits_Nouveaux.pdf
http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf
http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-05-10-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_2_Montage_Avrille.pdf
[http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-communiqués/communiqué_\(2007-04\)-avril/RORE_Communique-2007-03-31-Le_Canon_75_des_Orientaux_2.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-communiqués/communiqué_(2007-04)-avril/RORE_Communique-2007-03-31-Le_Canon_75_des_Orientaux_2.pdf)
http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf

³ Ce prélat se distingue en effet par l'infantilisme particulier de ses discours et de ses sermons quand il s'adresse aux fidèles, et par la débilite insigne des métaphores qu'il choisies à leur intention lors de ces occasions, traduisant bien l'extrême mépris dans lequel cet évêque tient ses fidèles et leurs familles.

« *Le nouveau rite d'ordination peut omettre de nombreux traits de l'ordination catholique, mais il n'introduit rien qui exclue positivement une ordination authentique.* »

dit encore l'évêque à la Rose, alors **que le nouveau rite conciliaire de « consécration » épiscopale contient une hérésie transitive néo-nestorienne proclamée alors qu'elle est condamnée par trois conciles**, et qu'il ne satisfait pas aux deux conditions exigées infailliblement pour la validité sacramentelle d'une forme sacramentelle essentielle⁴ par le Pape Pie XII dans sa Constitution Apostolique *Sacramentum Ordinis* de 1947.

« *Son texte peut encore être utilisé valablement* »

conclut le compère de l'abbé Schmidberger, arrivant au terme de sa tromperie.

Cette affaire vient réunir sur un même sujet, le duo de 2004, à l'époque où, le 17 octobre 2004, **Mgr Williamson fit un sermon tonitruant à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet pour soutenir l'abbé Laguérie en mutinerie contre Mgr Fellay** (cf. messages de VM sur l'affaire des « mutins » de 2004)

« **Inutile de le réordonner sous conditions** »

suppliait déjà l'abbé Laguérie le 23 septembre 2008, au sujet du

« *Père G. qui quitte l'Institut pour la Fraternité* ».

« *Dernier de vos arguments, qui n'en sont pas et Dieu merci, le cas du Père G. qui quitte l'Institut pour rejoindre la Fraternité. C'est le seul bidouillage de votre texte. Vous pourriez quand même dire merci au passage. Il célébraît la forme ordinaire, voilà deux ans. Nous lui avons tout appris, avons tout régularisé à Rome, bon boulot. Pour raison de confort (vous êtes riches et nous sommes pauvres ; nous sommes persécutés, vous ne l'êtes plus ; votre maison d'Argentine est cossue et il y a sa famille, notre maison de Santiago est misérable et l'abbé Navas souffrant), il décide de vous rejoindre. Allez ! Je ne vais pas crier au schisme et j'espère qu'il ne va pas payer trop cher ses origines. **Inutile de le réordonner sous conditions** et évitez-lui les Kerguelen : vous avez tant de chaudes maisons où il fait si bon vivre.* »

Evidemment l'abbé Laguérie n'est pas sans ignorer les cérémonies d'ordination sous condition dont Mgr Lefebvre a fait la règle pour les membres du clergé conciliaire qui rejoignent la FSSPX, afin, d'être conforme à la doctrine tutoriste de l'Église, pour s'assurer et pour assurer les fidèles – comme c'est leur premier droit - de la certitude de la validité des Ordres des clercs membres de la FSSPX.

Et l'abbé Ugo Carandino, ancien sacristain de Mgr Lefebvre, révélait durant l'été 2007 (comme le rapporte l'abbé Jocelyn Le Gal de Verrua) :

« *Quand j'étais sacristain à Écône, j'ai préparé plusieurs fois les cérémonies d'ordination sous condition, conférées par Mgr Lefebvre à des prêtres ordonnés avec le nouveau rite et qui souhaitaient se rapprocher de la FSSPX.* »⁵

Ce **renouvellement de l'ordination sous condition** était préconisé par le Pape Léon XIII dans le cas de la **seule absence de la porrection des instruments** (bien que n'appartenant pas à la forme essentielle comme promulgué en 1947 par le Pape Pie XII dans *Sacramentis Ordinis*), et **Léon XIII imposait l'ordination absolue à l'égard des Anglicans** :

« *"Une remarque s'impose : Gordon lui-même, il est vrai, alors en cause, et quelques consultants, invoquèrent entre autres motifs de nullité l'ordination de Parker avec le caractère qu'on lui attribuait à*

⁴ <http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-08-05->

[FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_4_Les_Significations_heterodoxes_de_la_Forme_de_Montini_PaulVI_A.pdf](#)

⁵ <http://www.sodalitium.eu/index.php?pid=28>

cette époque ; mais quand il s'agit de prononcer la sentence, on écarta absolument cette raison, comme le prouvent des documents dignes de toute confiance, et l'on ne retint comme motif qu'un défaut de forme et d'intention. Pour porter sur cette forme un jugement plus complet et plus sûr, on avait eu la précaution d'avoir en main un exemplaire de l'Ordinal anglican, que l'on compara aux formes d'ordination usitées dans les divers rites orientaux et occidentaux. Alors, **Clément XI**, après avis conforme des cardinaux dont l'affaire ressortissait, **porta lui-même, le jeudi 17 avril 1704, le décret suivant** : « **Que Jean-Clément Gordon reçoive ex integro et absolute tous les Ordres, même les Ordres sacrés et surtout le sacerdoce, et s'il n'a pas été confirmé, qu'il reçoive d'abord le sacrement de Confirmation.** » Cette décision, remarquons-le bien, n'a tenu aucun compte du **défaut de tradition des instruments, auquel cas l'usage prescrivait de renouveler l'ordination sous condition.** Il importe encore davantage d'observer que cette même sentence du Pape concerne d'une façon générale les ordinations anglicanes" Pape Léon XIII, Apostolicae Curiae, 1896

Et tout vice de forme dans une ordination, comme le déclare Léon XIII, suffit à obliger à ce qu'elle soit renouvelée :

"Bien qu'elle se rapportât, en effet, à un cas spécial, elle ne s'appuyait pas néanmoins sur un motif particulier, mais sur **un vice de forme dont sont affectées toutes ces ordinations**, tellement que, dans la suite, toutes les fois qu'il fallut décider d'un cas analogue, on répondit par ce même décret de Clément XI." Pape Léon XIII, Apostolicae Curiae, 1896

Dans la situation de 2008, où la désormais quasi-totalité des évêques conciliaires⁶ ont été « sacrés » dans un rite **RADICALEMENT INVALIDE dont la forme sacramentelle essentielle – pour des raisons **d'une volonté d'« œcuménisme » conciliaire avec les Protestants Luthériens et Anglicans et donc de conformité avec la nature du « Sacerdoce » acceptée chez ces derniers** - ne possède que 0% d'éléments en commun avec la forme sacramentelle essentielle du rite traditionnel latin qui a été répudié à 100%, **il est évident que l'ordination doit être administrée nouvellement et absolute.****

C'est que voudrait éviter l'abbé Laguérie pour le Père G.

La raison en est que l'Abbé Laguérie connaît très bien le défaut d'épiscopat catholique sacramentellement valide chez les pseudo-« évêques » conciliaires, que, tels naguère l'abbé apostat Castrillon Hoyos pseudo-« évêque » conciliaire entièrement démuné de toute *Potestas Ordinis episcopale* catholique, il convie cependant à venir conférer l'ordination catholique à ses séminaristes de l'IBP, **ALORS QU'IL SAIT TRÈS BIEN QUE CES PSEUDO-« ÉVÊQUES » CONCILIAIRES SONT RADICALEMENT INCAPABLES de transmettre sacramentellement le Sacerdoce Sacrificiel catholique authentique.**

Qui est ce Père G. ?

Nous appelons les personnes qui le savent à nous transmettre l'information.
Et qu'a fait Mgr Fellay ? A-t-il fait renouveler l'ordination sous condition ?

Mgr Fellay aurait-il confié des fidèles de la Fraternité et leurs familles à ce clerc conciliaire sans l'avoir consacré a nouveau, et sans en avoir averti ces fidèles ?

Si cela était ce serait UN ABOMINABLE SCANDALE.

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

© 2008 virgo-maria.org

⁶ Lors du dernier conclave du début avril 2005 qui a « élu » l'abbé apostat Ratzinger sous le nom de Benoît VI, **sur 115 votants, quatre seulement possédaient la plénitude du Sacerdoce sacrificiel catholique authentique**, ayant été consacrés évêques catholique avant le 18 juin 1968.

Dossier des Références *Virgo Maria* sur l'ex(?)Anglican de la FSSPX

Mgr Richard Williamson à la Rose

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-02-C-00-Societes_secretes_europeennes.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-15-A-00-Blason_Williamson_Cunctator.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-18-A-00-Coat-of-arms_Williamson_Cunctator.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-03-B-00-Anglicans_Rose_Croix-FM.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-04-08-B-00-Williamson-Round_Table.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-13-A-00-Bond_Williamson.pdf
<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-10-D-00-Schmidberger-Urrutigoity.pdf>
<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-01-A-00-Williamson-Urrutigoity.pdf>
<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-20-A-00-Vatican-Homosexuel.pdf>
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-09-07-C-00-Williamson_Urrutigoity-n2_EN.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-03-A-00-Williamson_Urrutigoity-n1-ENG.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-02-A-00-Mgr_Williamson_Blason_de_Luther.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-04-06-A-00-Hoyos_ment.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-09_20-A-00-VM_Pages_FSSPX.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-09-17-B-00-Mgr_Williamson_Actions_US.pdf
<http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-18-A-00-Williamson-Loup.pdf>
<http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-15-A-00-Williamson-Diaporama.pdf>
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-15-Diaporama_Williamson_2_anneaux.pdf
<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-01-A-00-Williamson-Urrutigoity.pdf>
<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-20-A-00-Vatican-Homosexuel.pdf>
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-A-00-Hoyos_liberte_religieuse_Colombie.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-09-17-A-00-Mgr_Williamson_Muggeridge.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-09-11-A-00-Mgr_Williamson_Muggeridge.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/006_2007/VM-2007-06-06/VM-2007-06-06-B-00-Avrille_bloque_face_a_Celier.htm
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-04-24-A-00-Rore_refute_1_abbe_Calderon_2.pdf
http://rora-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-04-24-FR_Refutation_de_1_abbe_Calderon.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-24-B-00-Mgr_Williamson_tente_de_desarmorcer_VM_2.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-24-A-00-Abbe_Cekada_reordinations_2.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-28-A-00-Abbe_Cekada_refute_abbe_Calderon_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-18-B-00-Mgr_Williamson_Omission_d_Avrille_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-09-A-00-Hoyos_Versailles.pdf

ANNEXE – Message de Mgr Williamson dans son Blog

Site des messages hebdomadaires de Mgr Richard Williamson, de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Samedi 15 novembre 2008

Confusion magistrale

Depuis Vatican II (1962-1965), des esprits catholiques aussi intelligents que sérieux s'efforcent de démontrer que les **modifications** apportées aux **rites sacramentels de l'Église latine** – par le Pape Paul VI, en particulier – **rendent ces rites automatiquement invalides**. On a envie de leur répondre : si seulement les choses étaient aussi simples ! Mais la simplicité ne saurait remplacer la vérité.

Voici comment l'un de ces esprits cherche à prouver que le **nouveau rite d'ordination des prêtres** est **automatiquement invalide**, et son argument n'est pas sans valeur :

Majeure : Chaque fois que les mots d'une **Forme sacramentelle, essentiels** à la validité du sacrement, sont **nettement modifiés**, ou chaque fois que dans le contexte en question, on **donne à ces mêmes mots une signification nettement différente**, la Forme, et avec elle le sacrement, ne peut être qu'invalide.

Mineure : Or, les mots de la nouvelle Forme de l'ordination sacerdotale **n'ont pas été eux-mêmes nettement modifiés**, mais dans le contexte du **nouveau rite pris comme un tout**, le mot « prêtre » reçoit une **signification nettement différente, conformément à la révolution totale du sacerdoce catholique opérée par le Concile**.

Conclusion : C'est pourquoi **un prêtre ne peut jamais être valablement ordonné dans le nouveau rite**.

Dans cet argument, la majeure ne pose pas de problèmes, car elle n'est autre que la doctrine catholique. Quant à **la mineure, il est vrai que les mots de la Forme sont restés intacts pour l'essentiel**. Il est vrai aussi que toute la dérive de Vatican II et des réformes postconciliaires tend à vider de sa substance le sacerdoce catholique, comme la totalité de la religion catholique, pour la remplacer par une religion de l'homme. Mais pour parvenir valablement à sa conclusion, l'argument ci-dessus devrait démontrer que les documents et les réformes conciliaires excluant positivement par eux-mêmes le sacerdoce et la religion catholiques, car **tant que le nouveau rite pourra être considéré comme n'excluant pas le sacerdoce authentique, il pourra servir à ordonner valablement** de vrais prêtres.

Malheureusement (pour la clarté du débat), **la volonté de Paul VI, telle qu'elle apparaît dans toute les réformes** de ce pontife (et, aujourd'hui, dans celles de Benoît XVI), est **d'introduire la nouvelle religion de l'homme aux côtés de la religion catholique de Dieu tout en incluant, et non en excluant cette dernière !** Or, nulle personne saine d'esprit ne saurait soutenir l'idée que deux et deux font cinq, sans pour autant nier que deux et deux font quatre. **Mais les esprits conciliaires ne sont pas sains. Ils veulent apostasier tout en restant catholiques !** Ainsi, le nouveau rite d'ordination peut omettre de nombreux traits de l'ordination catholique, mais il **n'introduit rien qui exclue positivement une ordination authentique**. Si seulement c'était le cas ! Ce nouveau rite ne pourrait plus, alors, amener tant d'âmes à penser faussement qu'il ne pose aucun problème aux catholiques ; là réside toute la difficulté : son texte peut encore être utilisé valablement ($2 + 2 = 4$), mais il tend à invalider le sacerdoce authentique ($2 + 2 = 5$). « Désorientation diabolique »... Kyrie Eleison

La Reja, Argentine

« Posté » par Mgr Richard Williamson à 18h56

Mots-clés : Nouveau rite d'ordination, Vatican II

Simple lettre à M.l'abbé Christian Bouchacourt

Bien cher monsieur l'abbé, merci.

Publié sur le site officiel du district de France, votre édito sud-américain a de nombreuses qualités. La première est qu'il est signé de votre main, même s'il s'inspire en grande partie, jusque dans le plan et le phrasé, d'un pamphlet courageusement anonyme paru ces derniers jours sur le net. Quand l'intrépide curé qui l'a signé aura le courage de sortir du bois...pour l'heure je n'ai pas de temps à perdre avec les poltrons.

Parce qu'aussi bien, **vous déplorez réellement le sort qui est fait à l'I.B.P. Et en ces temps de dictature de la pensée, c'est courageux de votre part.** C'est d'ailleurs la seule justification de vos lignes pessimistes que trouvent sur le net les porte-paroles officiels de la Fraternité, gênés.

Enfin, et à bien y regarder, vous nous faites le plus précieux compliment : **c'est notre position de départ, sa cohérence comme sa rigueur qui motive l'hostilité des évêques et même (c'est vous qui le dites) le soutien parcimonieux de Rome.** Merci cher abbé ; il fallait que ce fût dit et, si possible, par un autre que nous.

Vos lignes débordent d'amitié pour le Bon Pasteur, en ses débuts toujours actuels. Je sais, pour vous avoir rencontré à l'époque, que ce ne sont pas des mots creux ou vides.

Les reproches que vous semblez-nous faire n'en sont absolument pas : les rodomontades des évêques de Bogota et Santiago devraient attirer dans la bouche d'un prêtre de la Fraternité Saint Pie X, supérieur de district par surcroît, autant de compliments, non ? Ou alors, bigre, la Fraternité aura bien changé en quatre ans et devrait signer rapidement des accords ! Heureusement que Mgr Lefebvre ne s'est pas arrêté pour si peu, nous ne serions prêtres ni vous ni moi ! Notre séminaire d'Écône en 1973, en parfaite règle canonique pourtant, était traité de « sauvage » par tous les évêques français réunis à Lourdes.

Faut pas tout mélanger non plus. L'évêque de Sao-Paulo nous a fait un accueil très sympathique (comme quelques-uns en France), **et vous êtes un des mieux placés pour savoir que notre retrait de ce pays n'est dû qu'à la T.F.P. déguisée en Montfort.** Allons, l'abbé...

Dernier de vos arguments, qui n'en sont pas et Dieu merci, le cas du Père G. qui quitte l'Institut pour rejoindre la Fraternité. C'est le seul bidouillage de votre texte. Vous pourriez quand même dire merci au passage. **Il célébrait la forme ordinaire, voilà deux ans. Nous lui avons tout appris, avons tout régularisé à Rome, bon boulot. Pour raison de confort** (vous êtes riches et nous sommes pauvres ; nous sommes persécutés, vous ne l'êtes plus ; votre maison d'Argentine est cossue et il y a sa famille, notre maison de Santiago est misérable et l'abbé Navas souffrant), **il décide de vous rejoindre. Allez ! Je ne vais pas crier au schisme et j'espère qu'il ne va pas payer trop cher ses origines. Inutile de le réordonner sous conditions** et évitez-lui les Kerguelen : vous avez tant de chaudes maisons où il fait si bon vivre.

Jusque-là, rien à redire vraiment sur votre prose. Je voudrais quand même vous dire, cher abbé, que si vous aviez connu les débuts de votre Fraternité et les épreuves qu'elle a traversées, vous vous alarmeriez moins vite des petites misères du commencement de l'I.B.P. Et quoique que votre sollicitude me touche profondément, je la crois excessivement préoccupée ; demandez aux anciens qu'ils vous racontent les « *heures les plus sombres de notre histoire* ». Savez-vous, par exemple que **Mgr Lefebvre a plusieurs fois voulu tout arrêter et qu'il l'a décidé et annoncé une fois. Sans la vaillance de notre cher abbé Aulagnier, il n'y aurait pas de Fraternité !** Voyez, je n'en suis pas là. **Vous vous payez le luxe, aujourd'hui, de renvoyer d'assez bon séminaristes parce qu'alors on en gardait d'épouvantables** ! Quant aux faveurs épiscopales, votre fondateur a bien du s'en passer.

⁷ <http://blog.institutdubonpasteur.org/spip.php?article103>

Et vous passez logiquement à la question romaine. Tous ces petits avatars, c'est bien la preuve que Rome n'a pas changé ; que l'I.B.P. n'était qu'une embûche dressée par Rome contre la Fraternité ; que si nous faisons aujourd'hui ce qu'ils ont fait hier, il nous arriverait demain ce qui leur arrive aujourd'hui. « *Liberté surveillée* » etc....

Là-encore (décidément !) je suis d'accord avec vous. **Vous voyez bien que l'important est la qualité d'un accord pratique et la Fraternité devrait être gré à l'Institut de lui avoir montré cela et d'en essayer les plâtres.** Vous dites très justement que **le salut de l'Église ne peut venir que de Rome et non pas de je ne sais quelle dernière cartouche**, parce que tirée du bon endroit et au bon moment par je ne sais quel Robin des bois. Vous n'êtes pas de ceux, quand même, qui rêvent la nuit que Vatican II n'a jamais eu lieu : c'est le réveil qui est cauchemardesque. **Vous êtes bien loin de l'Europe, sinon vous sauriez que le seul à y avoir déploré la visite du pape à la mosquée est l'abbé de Tanoüarn, du Bon-Pasteur.** Quand vous parlez du « *lâchage* » de l'I.B.P, vous rendez-vous compte à quel point vous nous complimentez ! Est-t-on jamais responsable d'être lâché ? Ca demanderait des nuances, sans doute, mais **tout dans votre argumentation tend à équiper nos deux instituts** et, sans que je partage tout à fait ce point de vue, je le prends sur vos lèvres comme un bel encouragement. Et puis enfin, **si c'est que le pape qui n'est pas obéis, n'est-ce pas le devoir de tous de le soutenir. Le Cardinal Castrillon-Hoyos, rencontré la semaine dernière, me l'a dit et répété : « surtout ne changez-pas, restez ce que vous êtes ».** Quand M. Christophe Geffroy de la Nef, justement épinglé par Jean Madiran dans Présent (20 septembre) parle de l'Institut comme d'une « *ambiguïté détestable* », qui « *ne pourrait avoir qu'un temps* », il se tourne résolument vers le passé, déserte en pleine campagne et abandonne le Pape. D'ailleurs, de quoi se mêle-t-il ?

En 2006, certains d'entre vous se contentaient sagement de dire que le jeune institut devrait faire ses preuves, avec le temps. Il me semble que cette frénésie des bilans qui dérange bien des sommeils en ce moment est quelque peu prématurée. Salomon était plus sage, n'est-ce pas : « *un temps pour planter, un autre pour récolter ; un temps pour bâtir, un autre pour habiter* » ? Serait-ce que la permanence et le tranquille développement de l'Institut obsède les nuits de quelques-uns ? Je ne crois absolument pas que vous soyez de ceux-là : votre texte est magnifique et suppose une profonde estime pour le Bon Pasteur. Grand merci : **tenez, je vous invite aux ordinations du 11 octobre prochain, qui portera le nombre de nos prêtres de 18 à 22 et je fais un vieux coup d'œil fraternel et chaleureux au vieux curé de Saint-Nicolas du Chardonnet.** Avec mon amitié en Notre Seigneur.

Abbé Philippe Laguérie.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2008 virgo-maria.org